



14ème législature

Question N° : 100098	De M. Patrick Weiten (Union des démocrates et indépendants - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Budget et comptes publics		Ministère attributaire > Action et comptes publics
Rubrique >communes	Tête d'analyse >budget	Analyse > dotations. baisse.
Question publiée au JO le : 25/10/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Weiten alerte M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget et des comptes publics, sur les conséquences pour les communes du département de la Moselle des baisses cumulées de la DGF, de la DCRTP et du FDPTP. Il s'agirait pour elles d'un coup très dur qui s'ajouterait aux hausses du FPIC qui impactent également leurs budgets. Aussi, il lui demande de revenir sur la baisse de 22 % du FDPTP et de 14 % de la DCRTP prévues dans le PLF 2017, afin de préserver les finances des communes mosellanes.